



HAL
open science

L'Ordre de Prémontré en Agenais. Prieurés et granges dépendant de l'abbaye Saint-Jean de la Castelle

Stéphane Abadie

► **To cite this version:**

Stéphane Abadie. L'Ordre de Prémontré en Agenais. Prieurés et granges dépendant de l'abbaye Saint-Jean de la Castelle. Bulletin de la Société académique d'Agen, 2019, 146 (3), pp.273-302. halshs-02056976

HAL Id: halshs-02056976

<https://shs.hal.science/halshs-02056976>

Submitted on 5 Mar 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

L'Ordre de Prémontré en Agenais Prieurés et granges dépendant de l'abbaye Saint-Jean de la Castelle

par Stéphane Abadie

Les prémontrés en Gascogne : généralités

L'ordre des chanoines réguliers de Prémontré a été fondé en 1120 dans le lieu éponyme de l'actuel département de l'Aisne, par (saint) Norbert de Xanten¹. Ce nouvel ordre religieux, reconnu par la Papauté, connaît un développement rapide car les chanoines norbertins, contrairement aux autres moines, peuvent sortir de leurs monastères, prêcher dans la population laïque et assurer la gestion de paroisses. Cette originalité (doc. 1), qui fait d'eux des précurseurs des ordres mendiants, associé à un recrutement de qualité, assure leur succès dans toute l'Europe au XII^e siècle².

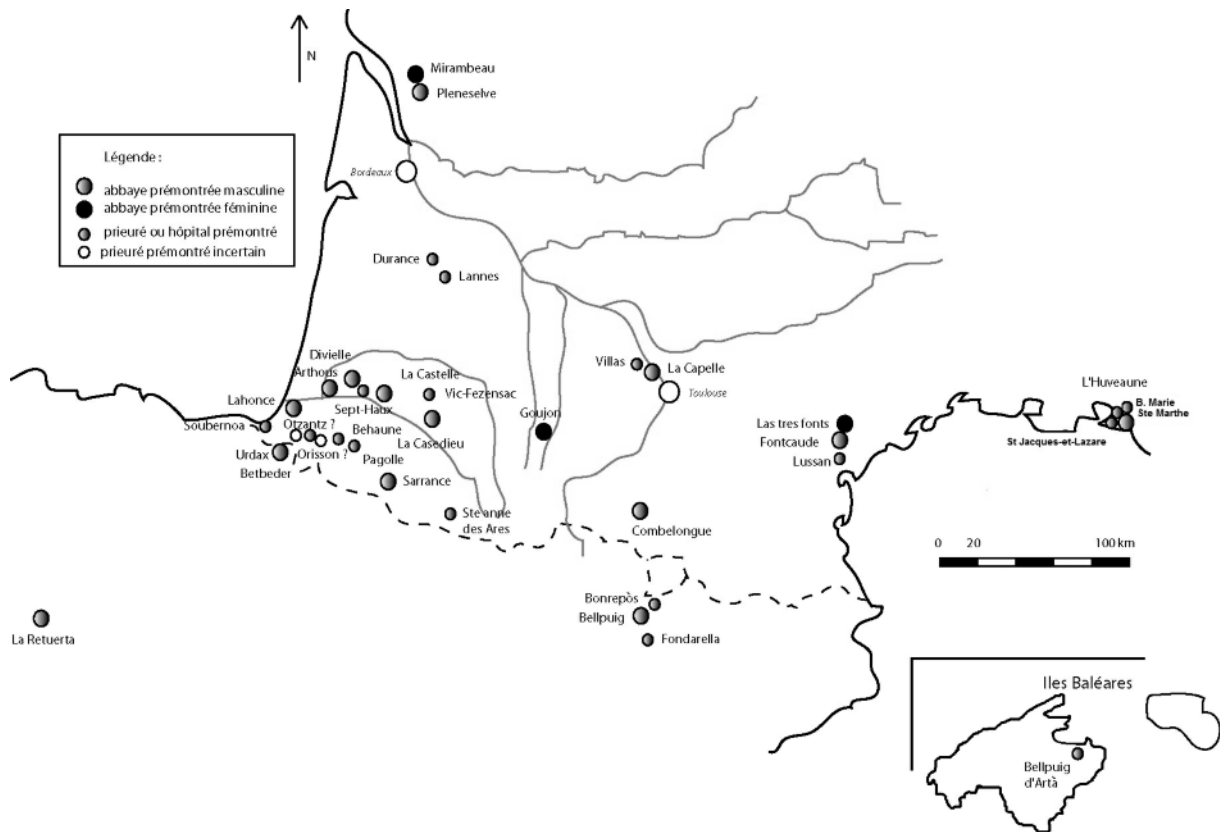


Doc. 1. Des chanoines prémontrés représentés sur le chevet de l'église abbatiale d'Arthous, dans les Landes (vers 1170). Les chanoines sont sculptés avec les attributs de la prédication et du culte paroissial, ce qui les singularise des autres moines de la région : croix de procession, encensoir, Bible. Photo S.A., juillet 2018.

¹ Sur Prémontré, voir les nombreux travaux de Martine Plouvier, en particulier *L'abbaye de Prémontré, du service de Dieu au soin des hommes*, Paris : AGIR-Pic, 2007 et *L'abbaye de Prémontré aux XVII^e et XVIII^e siècles, histoire d'une reconstruction*, Louvain, 1985.

² François Petit, *Norbert et l'origine des Prémontrés*, Paris, Éditions du Cerf, 1981, 328 p. ; Norbert Backmund, *Monasticon Præmonstratense*, Walter de Gruyter, 1983.

Les norbertins sont appelés pour la première fois dans le sud de la France par l'archevêque d'Auch en 1135, pour fonder le monastère de la Casedieu (à Beaumarchès, au sud-ouest du département du Gers), afin de participer à l'encadrement de populations menacées par l'hérésie. Cette première fondation est suivie de beaucoup d'autres : au milieu du XIV^e siècle, l'ordre compte une trentaine de maisons (abbayes et prieurés) entre Bayonne et Marseille, Toulouse et la région de Palencia en Espagne. Cet espace est alors qualifié de *circarie de Gascogne*³ (doc. 2).



Doc. 2. Les maisons de la circarie de Gascogne, abbayes et prieurés de l'Ordre de Prémontré au Moyen Âge. Les abbayes féminines ont disparu avant la fin du XII^e siècle. Plan S.A.

L'abbaye de la Castelle et ses filles

Parmi les « abbayes-filles » les plus importantes de la Casedieu, l'abbaye de Saint-Jean-de-la-Castelle ou de la Grâce-Dieu, à proximité d'Aire-sur-l'Adour (Landes) occupe une place de choix.

Ce n'est pas une fondation *ex nihilo*, mais la reprise d'un premier monastère bénédictin signalé en 1073, où les prémontrés s'implantent en 1155 suite à l'appel du comte Pierre de Marsan. Ce monastère réformé voit affluer les donations de la noblesse régionale jusqu'au XIV^e siècle : ses possessions, mal documentées, vont du monastère de Sarrance en vallée d'Aspe⁴ jusqu'à la région de Damazan.

³ Norbert Backmund, « La division de l'ordre de Prémontré en circaries : nouveaux aspects », *3^e colloque du CERP*, 1977 ; Vincent Lalanne, « Les abbayes prémontrées de la circarie de Gascogne : tout particulièrement celles du Béarn et du pays basque », *17^e colloque du CERP*, 1991.

⁴ Christian Desplat, *Notre-Dame de Sarrance*, Les Amis des églises anciennes du Béarn, 1980.

La Castelle existe encore sur la commune de Duhort-Bachen (propriété privée, ne se visite pas : c'est le « château Saint-Jean »). Il en subsiste l'intégralité des bâtiments du XVIII^e siècle, construits en briques (doc. 3) ; la moitié environ de l'église abbatiale médiévale, intégrée aux bâtiments postérieurs ; quelques fragments du monastère médiéval démoli, qui prolongeait les bâtiments actuels⁵.



Doc. 3. L'entrée monumentale de l'abbaye de la Castelle (XVIII^e s.). Photo S.A.

Comme dans toutes les abbayes de la circarie de Gascogne, le patrimoine foncier de cette abbaye est mal connu, essentiellement par une documentation d'époque moderne très dispersée. On distingue cependant grâce à ces sources un fort ensemble de terres et droits autour de l'abbaye, le long de l'Adour (à Duhort-Bachen, Renung, Bordère-et-Lamensans, le Vignau, Cazères). La *carte de Cassini*, vers 1760, révèle l'emplacement de plusieurs granges dépendant de l'abbaye dans ces terres, dont au moins une est conservée dans un état moderne.

Plus au sud, j'ai déjà signalé l'existence de l'abbaye de Sarrance, isolée dans la vallée d'Aspe, donation du vicomte de Béarn dans les années 1340.

Plusieurs autres noyaux de terres sont identifiés dans les Landes : autour de Roquefort, les granges de Lagrange à Créon-d'Armagnac, Lacquy, Maillères, Saint-Rémy... en deux ensembles discontinus ; plus au nord, à Durance et Tillet ; le long de la Baïse, en Agenais, avec le prieuré de Lannes et ses annexes ; la double grange

⁵ Stéphane Abadie, *Un temporel monastique dans l'espace médiéval gascon : l'abbaye prémontrée de la Casedieu (XII^e-XVI^e s.)*, thèse de doctorat, UT2J, 2016, vol. III, art. La Castelle.

de Vianne (Sainte-Marthe et Lagrangerie) ; la grange de Fontclaire et ses biens autour de Damazan et Saint-Pierre-de-Buzet. Au total, on compte une quinzaine de granges étalées sur une centaine de kilomètres, des Pyrénées à la Garonne (doc. 4).

Dans le cadre limité de cet article, mon propos portera sur les granges de la région d'Agen. Le départ de mes recherches fut initié par deux sources originales, placées en amont et en aval dans la chronologie d'Ancien régime :

1- Une confirmation des biens de l'abbaye de la Castelle en 1269 dans le diocèse d'Agen, donnée par Alphonse Poitiers, acte publié dans les *Rôles gascons*⁶. L'abbé de la Castelle, Jean, fait confirmer la possession des granges (*grangiarum*) de « *Lana, de Cabijous, de Sancto Machario de Podio et de Ffonte claro, Agennensis dyocesis* ». Il faut reconnaître ici les granges de Lannes, de Durance (anciennement *Cabiuos*)⁷ et Fontclaire à Damazan. *Sancto Machario de Podio* est sans doute une cacographie pour *Sancta Martha de Podio*, Sainte-Marthe de Pujols, à Vianne⁸. Lannes et Durance n'ont pas encore été promues au rang de prieurés à cette date.

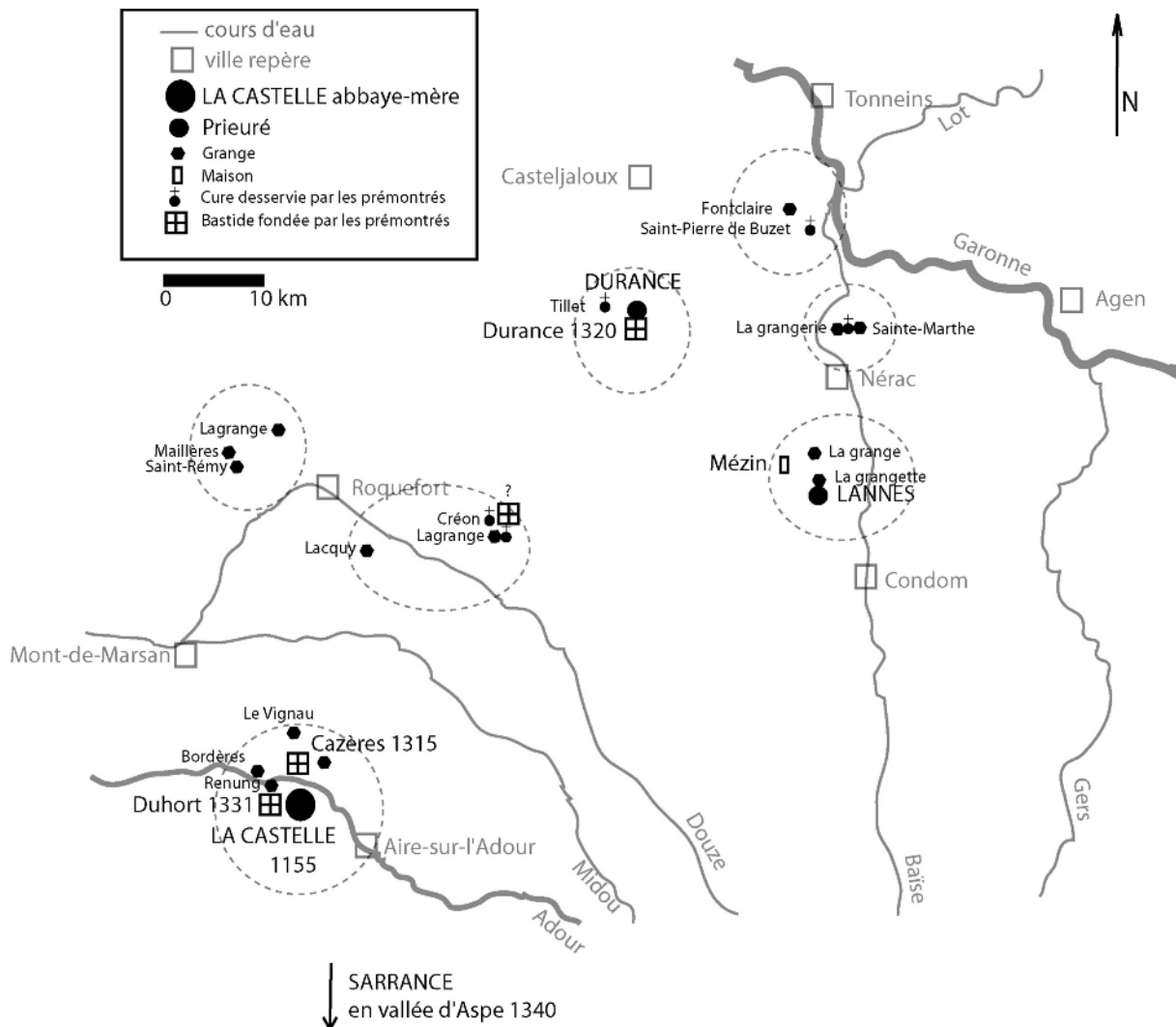
2- Une notice de la Commission des Réguliers, qui fait en 1766 l'inventaire des biens des prémontrés dans le diocèse de Condom : « Enfin les religieux de l'Ordre de Prémontré possèdent dans le diocèse de Condom le prieuré régulier de Lanne près de la ville de Mézin ; le prieur titulaire réside au prieuré avec deux religieux qui lui servent à acquitter les fondations des messes dont le prieuré est chargé. Ce bénéfice donne environ 5000 frs de revenu quitte de charges. Les religieux de ce même ordre possèdent aussi dans le diocèse de Condom trois granges ou cures, savoir celle de Durance, dont le revenu quitte de charges monte à la somme de 2000 frs, celle de Fonclaire du revenu quitte de charges de 1800 frs, celle de Sainte Marthe près de Vianne du revenu quitte de charges de 1300 frs. Ces curés réguliers remplissent exactement leurs devoirs ; tous ces bénéfices sont à la nomination de l'abbé de Saint Jean de la Castelle, ordre de Prémontré, dans le diocèse de la ville d'Aire »⁹.

6 Charles Bémont, *Rôles gascons*, t. II, n° 1459, p. 452-453.

7 Cette forme *Cabiuos* a été relevée par l'abbé J. Dubois dans les papiers de l'abbé Dardy, restaurateur du prieuré de Durance. Cf « Inventaire des titres de la maison d'Albret », *Recueil des travaux de la société d'agriculture, sciences et arts d'Agen*, tome XVI, 1913, p. 80, note.

8 *Idem*. Proposition vraisemblable de lecture de l'abbé Dubois.

9 Bernard Peyrous, « Les religieux dans le diocèse de Condom d'après l'enquête de la Commission des Réguliers », *Bulletin de la Société archéologique du Gers*, 1988, p. 204. Les originaux de ces pièces sont aux AN.



Doc.4. Les granges de l'abbaye de la Castelle (état des connaissances en septembre 2018). Plan S.A.

L'implantation des prémontrés en Agenais : XIII^e - XIV^e siècles

Du fait de la nature dispersée et tardive de la documentation, c'est l'aspect le plus délicat à traiter. Les sites les plus importants, à Lannes et Durance, ne sont datables que par l'archéologie du bâti, en l'absence de textes : dans ces deux sites, les chapelles prieurales conservées possèdent des appareils en pierre de taille et des colonnes engagées sur culots sculptés (remaniées ?) pouvant remonter à la première moitié du XIII^e siècle, ce qui marque la première phase de « pétrification » de ces prieurés après une phase d'implantation sans doute un peu antérieure. À Vianne, la grange de Lagrangerie semble avoir été fondée tardivement, en 1366 si l'on en croit l'inventaire des titres réalisé en 1790 : « Inventaire des titres de papiers dependants du benefice de Lagrangerie.[...] Titre de fondation en parchemin fait par M. Pujols seigneur de Bruch le 4 avril 1366. Confirmation de ladite fondation par les successeurs dudit fondateur du 9 7bre 1474 [...] »¹⁰. Ce document ne permet pas de

¹⁰ AD Lot-et-Garonne, E sup. 2845/1 : feuillet isolé dans les délibérations communales de 1790. 1 feuille pliée, papier. Cette fondation se rapporte-t-elle à Lagrangerie ou bien est-ce une fondation dans la grange voisine de Sainte-Marthe, qui préexistait ? En l'absence du titre original disparu, je ne sais. Cependant le reste de la notice

dater l'implantation du site voisin de Sainte-Marthe, attaché à la paroisse éponyme et cité en 1269. Même obscurité pour le site de Fontclaire, cité dans la confirmation des biens de 1269 mais sans doute plus ancien. En résumé, si le réseau des granges de l'Agenais est bien en place en 1269, il est plus ancien mais il est actuellement délicat de le faire remonter au XII^e siècle, en l'absence de sources écrites ou archéologiques.

Formes de la grange : salle, chapelle, bâtiments agricoles, terres

Une *grange* ou *court*, exploitation agricole gérée par les chanoines prémontrés, est formée de plusieurs éléments. Le premier et plus important est l'ensemble des terres et droits associés à ces terres (accès et usage de l'eau, de la terre et du bois), qui justifiaient l'implantation des chanoines. En Gascogne centrale, la vingtaine de granges de l'abbaye-mère de la Casedieu occupait fréquemment des surfaces de 500 à 1000 hectares chacune, dans un espace pourtant densément occupé avant l'implantation des chanoines prémontrés¹¹.

On ne sait presque rien de la taille des exploitations médiévales de la Castelle. L'actuelle commune de Durance, qui intègre le prieuré et la bastide fondée sur ses terres, mesure actuellement 3860 hectares, qui pourraient former la dotation médiévale de cet important site, débordant également sur les paroisses voisines (paroisses de Tillet, Pompiey, Boussès). Cet énorme ensemble foncier doit être relativisé par la grande pauvreté des terres sableuses de cette région : l'élevage extensif devait y être, avec l'agro-foresterie, la principale ressource. Idem dans l'actuelle commune de Lagrange, près de Créon-d'Armagnac, au cœur des Landes, qui doit reprendre le territoire de la grange éponyme, soit 2113 hectares et devait intégrer aussi une partie notable de la commune voisine de Créon (2126 ha). Ces cas landais, si la conversion grange/seigneurie puis commune en a respecté les surfaces, ne sont sans doute pas représentatifs des autres granges de la Castelle, qui devaient à la fois être de taille plus modeste et plus intensivement exploitées.

Cet ensemble de terres et droits était fréquemment complété par la gestion d'églises paroissiales, qui rapportaient dîmes et droits casuels. Ainsi les chanoines de Fontclaire desservaient la paroisse de Saint-Pierre-de-Buzet, ceux de Sainte-Marthe à Vianne la paroisse éponyme, ceux de Lagrange la paroisse de Créon, etc.

Pour gérer ces terres, les chanoines ont mis en place des bâtiments agricoles et de gestion, qui portent également dans l'Agenais le nom de *grange*, *grangerie* ou *Lagrangerie* (du latin *granarium*, grenier à grains). Ces granges sont rarement conservées dans un état médiéval ou même moderne car elle ont fonctionné pendant plus de six siècles sans interruption et ont été vendues à des particuliers pendant la Révolution de 1789, mais elles comportaient toutes les mêmes éléments :

- une *salle*, logement noble du chanoine granger et peut-être des familiers qui lui étaient attachés, sorte de maison-tour parfois fortifiée, qui comportait souvent une chapelle privée (intégrée ou non à ce bâtiment) ; ce type de salle ne se distingue guère des petits châteaux de la petite noblesse gasconne de

semble bien renvoyer à Lagrangerie et non à Sainte-Marthe. En l'absence d'autres indices, je considère donc que la fondation de 1366 est celle du site de Lagrangerie.

11 Stéphane Abadie, *Un temporel monastique dans l'espace médiéval gascon : l'abbaye prémontrée de la Casedieu (XII^e-XVI^e s.)*, thèse de doctorat, UT2J, 2016, vol.I.

- la même période, dont les granges étaient souvent issus ;
- des bâtiments agricole entourant la salle : porcheries, étables, chai viticole... selon les régions et le type d'exploitation ;
 - des bâtis plus techniques : puits, moulin, pigeonier, parfois des éléments de fortification complémentaire (porterie, fossés...) comme à Durance ou Sainte-Marthe, très mal connus ;
 - des fermes ou exploitations secondaires, appelées *bordes* ou *bourdieux*, mises en fermage à l'époque moderne (le prieuré de Lannes en comptait encore 10 en 1790).

Ces différents éléments se sont combinés différemment selon les périodes et les terroirs.

Granges et prieurés de la fin du Moyen Âge à l'époque moderne

Au XIII^e siècle, les granges de l'Agenais étaient sans doute gérées directement par les chanoines, assistés de convers et de « familiers » ou domestiques gagés, comme le faisaient les moines cisterciens. Cependant à partir de la fin du XIII^e siècle au moins, cette main-d'œuvre se raréfie pour de multiples raisons : multiplication des *villeneuves* puis des *bastides* offrant un statut attractif pour les paysans pauvres ou déclassés ; évolution économique de l'Occident favorisant la marchandisation et l'augmentation des salaires ; attraction des villes nouvelles ; diminution des risques de conflits locaux avec l'emprise plus grande des rois de France et d'Angleterre ; pression accrue d'une noblesse locale aux abois ; fin d'un cycle de croissance démographique... En bref, de multiples facteurs tarissent la main-d'œuvre prémontrée (on parle de « crise des convers » chez les cisterciens à la même époque¹²) et obligent les chanoines à s'adapter. Cette adaptation prend deux formes complémentaires :

- l'allotissement des terres ou la mise en ferme à des tarifs avantageux d'une partie des terres des granges ;
- la fondation de bastides sur les terres de ces mêmes granges, ce qui permet un afflux rapide de tenanciers, moyennant cependant un investissement initial assez lourd (il faut réaliser un paréage avec un pouvoir local ou royal, cadastrer les terres, payer une partie des fortifications...)¹³.

La grange de Fontclaire est ainsi partiellement louée : en 1527 le bourdieu de Brousteron, dépendant de la directe de Fontclaire, paye 20 sous de rente et 40 sous, 15 charges de gros bois et 15 charges de petit bois ou « rame ». Le granger pouvait aussi prendre le bois dans les terres du bourdieu pour réparer la chapelle de la grange¹⁴.

¹² Stéphane Abadie, *Un temporel monastique dans l'espace médiéval gascon : l'abbaye prémontrée de la Casedieu (XII^e-XVI^e s.)*, thèse de doctorat, UT2J, 2016, vol. I ; Constance Hoffman Berman, *Medieval Agriculture, the Southern French Countryside and the Early Cistercians. A Study of Forty-three Monasteries*, 1986.

¹³ S. Abadie, *op. cit.*, 2018. Voir aussi l'article de P. Simon dans le présent volume, qui met l'accent sur la pression seigneuriale régionale, expliquant en partie cette recherche d'un appui royal pour garantir les biens des prémontrés, notamment sous la forme de paréages.

¹⁴ P. Dubourg, « La grange de Fonclaire fondée par les religieux prémontrés. Paroisse et maison noble en la juridiction de Damazan du XIII^e siècle à la fin du XVIII^e siècle », *Revue de l'Agenais*, 1911, p. 27.

À Durance, par contre, les prieurs choisissent d'installer une bastide au sud du prieuré en 1320, en s'associant en paréage avec le sénéchal du roi d'Angleterre¹⁵. La bastide, dotée de tours-porte en pierre, de murailles, de profonds fossés et d'un plan régulier, est encore conservée dans un état partiellement médiéval (peut-être avec un plan initial à quatre axes réduit postérieurement en village-rue).

À Créon-d'Armagnac, le plan régulier avec place centrale du village actuel semble indiquer qu'une bastide fut également implantée sur les terres de la grange (vers 1315 ? Elle porte le nom du sénéchal de Craon), non autrement documentée à ce jour.

Il en est de même autour de l'abbaye-mère de la Castelle, avec la création des bastides de Cazères (1315) et de Duhort (1331). Ces bastides, qui forment un sujet conséquent qui ne sera pas développé ici, n'ont pas entraîné la disparition des granges prémontrées, qui ont souvent subsisté, amoindries, à côté des fondations urbaines¹⁶. Elles étaient conservées en cas d'échec du paréage et comme réserve foncière à allotir et biens à louer.

À partir du XVI^e siècle également, les procès se multiplient pour tenter de faire payer aux prémontrés des impôts royaux de plus en plus lourds. Les prémontrés se défendent en justice en faisant valoir leur statut d'exempts¹⁷.

Que cultivait-on dans ces granges et prieurés ? La polyculture était sans doute la règle, comme partout. Ainsi à Lagrangerie de Vianne, on conserve en 1790 des semences pour planter l'année suivante : « Froment : 7 sacs ½ et 2 picotins ½ ; fèves : un quart quatre picotins ; lin : cinq picotins ; seigle : 4 picotins ; chanvre : un quart. »¹⁸ Cependant plusieurs indices montrent que ces granges pouvaient aussi avoir des spécialisations en fonction des aptitudes du terroir : à Sainte-Marthe, les importantes structures viticoles conservées prouvent l'importance de la vigne dans cette grange à l'époque moderne ; la mise en ferme du moulin et des dîmes de Fontclaire et de son annexe de Saint-Pierre de Buzet en 1723¹⁹ indiquent que dans ces paroisses les bleds et le vin étaient des cultures importantes ; à Durance, l'élevage était favorisé sur ces terres pauvres, etc. Je n'ai retrouvé aucune pièce de gestion qui pourrait compléter ces données hélas peu précises.

15 Cette charte de paréage n'est connue que par une notice dans un inventaire du chartrier de Nérac (ADPA, E 14), transcrit dans le *Recueil des travaux de la société d'agriculture, sciences et arts d'Agen*, tome XVI, 1913, p. 80 : « Durance 1320. Transumpt de pariage fait sur la ville de Durance entre le Roy d'Angleterre, lors duc de Guyenne et sieur de Durance, et l'abbé du Saint-Jehan de la Castelle, et le grangier dudict Durance datté après Pasques mil troys cens vingt ».

16 Stéphane Abadie, thèse, *op. cit.*, vol. I, et « " *bastida seu populatio* ". Notes sur les bastides fondées par l'abbaye de l'Escaladieu » (1274-1328) », in *L'abbaye de l'Escaladieu*, AGM, 2018, p. 27-112, pour comparer avec une abbaye cistercienne.

17 Par exemple pour Lannes : AD Lot-et-Garonne, E suppl. 2708 (1690-1720) : procès contre le granger de Lannes, qui prétend posséder des biens nobles ; ADLG, E suppl. 2913 (1576-1600) : accord pour l'exemption de taille de la grange de Lannes ; ADLG, E suppl. 2919 (1649-1668) : conflit pour la levée des tailles, etc.

18 AD Lot-et-Garonne, E sup. 2845/1, *op. cit.*

19 P. Dubourg, *op. cit.*, 1911, p. 33 : le moulin est affermé en 1723 « pour la somme annuelle de 100 livres, 3 paires de poulets, 3 paires de chapons, 3 paires de poules, 3 paires de canards [...] les charrois des fruits décimaux et pour les réparations [...] cinq sacs d'avoine » ; les dîmes sont affermées pour 2500 livres, plus « 15 sacs de mesture, 5 sacs de bled d'Espagne [...] deux douzaines de serviettes et deux nappes, le tout fin ; un thonseau de breuvage, moitié rouge, moitié blanc... »

On possède, outre des listes très incomplètes de prieurs²⁰, quelques traces de la gestion de ces granges, qui étaient régulièrement inspectées par des visiteurs prémontrés²¹. Les grangers « tournaient » sur les différentes granges, prieurés et abbayes, en fonction de leurs souhaits et de leurs aptitudes. J'en donne deux exemples ; Jean de Capdequi fut abbé de la Castelle jusqu'en 1584 et devint prieur et granger de Lannes jusqu'à sa mort en 1587²². Jean-Pierre de Moret fut prieur de la Capelle, près de Toulouse, puis granger de Fontclaire et vicaire général de l'Ordre, vers 1731-1732. On ne sait rien par contre des familiers, convers et autres employés des chanoines dans les tâches agricoles et domestiques.

Une architecture à l'étude

La question architecturale est également complexe et nécessiterait une étude approfondie. Je donne ici quelques éléments de réflexion épars à partir de quatre sites bien conservés. Je précise que tous ces sites sont des propriétés privées habitées qui ne peuvent normalement pas être visitées par le public, sauf cas particulier.

Durance : un prieuré « fortifié » isolé dans les landes

Le prieuré de Durance est sans doute le site le mieux conservé parmi les dépendances de la Castelle : une vaste chapelle orientée est accolée à un austère logis, le tout bâti en pierres de taille (doc. 5). Il ne reste presque rien par contre des importants bâtiments agricoles annexes, connus par le cadastre napoléonien (écuries ? Granges de stockage ?), à l'exception d'un puits, peut-être médiéval, toujours en place. Le site était entouré d'un large fossé défensif, alors qu'un curieux canal en fer à cheval, à l'ouest du site, pourrait être le fossile du fossé en eau entourant un premier état de la grange, conservé comme vivier.

Les fenêtres latérales à tore, de style roman, renvoient à une construction dans la première moitié du XIII^e siècle, alors que la fenêtre d'axe du chevet et une partie du portail de l'église semblent une reconstruction plus tardive (consécutive à l'arrivée des premiers habitants de la bastide de Durance ?). Les remarquables peintures murales sont sans doute contemporaines de ces aménagements du XIV^e siècle. Le logis accolé au sud, sans doute construit peu après l'église, présente à la fois des éléments de défense passive (vues à fort ébrasement intérieur à niche « en escalier », que l'on trouve dans divers châteaux gascons vers le milieu du XIII^e siècle) et de confort (escalier placé dans une gaine du mur sud ; peintures murales...). Les aménagements postérieurs sont liés à des raisons défensives (mise en place d'une galerie au niveau de la toiture permettant d'accéder à une échauguette au dessus du portail de l'église, bretèche défendant l'entrée d'une tourelle d'escalier) ou de confort (larges croisées modernes percées dans les murs

20 Les chanoines n'ont jamais été très nombreux dans ces granges. Le plus grand prieuré, Lannes, ne comprenait que 3 chanoines profès dans les années 1760 (AN, 4 AP 40, p. 615-616, cité dans BSAG 1988, p. 219).

21 Par exemple AD Gers, H 5 (inventaire des titres de la Casédie en 1749), p. 52, n°5 et 6 : « DEUX *relictum* et ordonnances en cours de visites faites le 15 may 1731 et le 26 novembre 1732 par M. Jean Pierre de Moret, alors prieur de la Capelle, à présent granger de Font Claire en condomois, et vicaire general, en deux pièces ».

22 *Breve Cronicon*, liste des abbés de la Castelle fournie par Dom Estiennot au XVII^e s. BnF.

médiévaux du logis). Une sorte de crypte (ossuaire ?) placée sous l'autel²³ principal à côté d'une tombe-pourrisoir et la mention de nombreuses tombes de chanoines sont également à noter, parmi divers détails originaux. Je renvoie à l'article de Christian Corvisier, dans le présent volume, pour plus de détails.

Dans le cas de Durance, doté d'un très vaste domaine de terres sableuses et boisées, c'est sans doute l'isolement qui a dicté l'architecture compacte et « militarisée » du bâtiment roman, puis les aménagements de fortification de l'époque moderne : cas atypique sans doute dans la typologie des granges et prieurés prémontrés de la région.



Doc. 5. Le prieuré de Durance vue de l'ouest. État en septembre 2018. Photo S.A.

Le prieuré de Lannes : une abbaye miniature

Moins isolé et richement doté en terres et fermes secondaires, le prieuré de Lannes, près de Mézin, était un véritable monastère miniature, avec vaste chapelle, cloître et grand logis prieural.

La chapelle a conservé son portail gothique à archivoltes en tore sur chapiteaux dérivés d'un modèle corinthien et un chevet plat avec des colonnes engagées sur culots sculptés, d'un modèle proche de Durance (est-ce la même équipe qui a travaillé aux deux églises ?). Au nord de cette église du XIII^e siècle, remaniée à l'époque moderne par l'ajout de stucs baroques (fausses draperies...) et de structures défensives au niveau du toit (échauguettes sur culot et sur trompe), un cloître composite fait la liaison avec le logis prieural (doc. 6). Ce cloître en pierre puissamment contreforté mais dépourvu de décor présente en partie haute diverses fenêtres bouchées, datables du XVI^e au XVIII^e siècles, vestiges probables de

²³ L'hypothèse d'une source sous l'autel n'est pas attestée par la documentation. Je soupçonne plutôt une remontée de la nappe phréatique qui envahit cet espace, consécutive à l'abandon des systèmes de drainage autour du prieuré.

chambres de chanoines et d'autres pièces d'habitation à l'étage. Le logis prieural, toujours habité, présente au sud de belles ouvertures gothiques, dont une fenêtre à linteau triflé (XIV^e s.) et au nord une belle façade symétrique de château du XVII^e siècle, avec un portail d'entrée à tympan semi-circulaire (vers 1650 ?). Divers bouchages indiquent cependant que cette façade présentait à l'origine une disposition très différente. Les deux tours encadrant les sept travées de cette façade ont été modifiées au XIX^e siècle. La tourelle nord présente des meneaux bouchés qui remontent au moins au XVI^e siècle, alors que la tour sud pourrait être entièrement moderne et avoir été ajoutée par simple souci de symétrie. Au nord du prieuré, un bâtiment très restauré, nommé *la grangette*, rappelle l'existence des nombreuses propriétés agricoles satellites de ce prieuré. Contrairement à Durance, où la logique défensive a prévalu, on retrouve ici l'ensemble des fonctions attendues dans un prieuré : vaste chapelle, cloître et logements pour les chanoines et les familiers, logis prieural d'origine médiévale remanié à l'époque moderne pour avoir plus de confort. Ne manquent que les annexes agricoles, ici aussi très mal documentées. On sait aussi que les prémontrés avaient une maison à Mézin²⁴, qui servait peut-être à écouler les surplus agricoles, sur le modèle de la « maisons des abbés » de la bastide de Marciac²⁵.



Doc. 6. Le cloître de Lannes, vue de la partie Est (XVIII^e s. pour cette aile ?) en juin 2016. Photo S.A.

24 Cette maison est qualifiée de « refuge ». Elle reste à localiser et à étudier, si elle existe encore. Cf AD Gironde, C 2446, cadastre de la juridiction de Mézin en 1672. Cité par Beaunier & Besse et Backmund. Sur Mézin voir notamment M. Chaudon, « Essai historique sur Mézin », *Revue d'Aquitaine*, 1857, p. 11 sq. et H. Mousset, « Le paysage urbain d'une petite ville : Mézin », in *Les petites villes du Sud-Ouest de l'Antiquité à nos jours*, Actes du colloque d'Aiguillon, 2000, p. 243-254.

25 Stéphane Abadie, « Gers. Marciac. La maison des abbés de La Casedieu », *Bulletin monumental*, tome 174-2, 2016, p. 195-200.

La grangerie et Sainte-Marthe de Vianne : deux granges prémontrées isolées

En complément de ces deux sites, il est intéressant d'observer deux granges plus modestes mais inédites et bien conservées, sur l'actuelle commune de Vianne.

Lagrangerie, au nom caractéristique, se présente sous la forme d'un logis quadrangulaire en pierres de taille de moyen appareil calcaire, percé de nombreuses fenêtres contemporaines (doc. 7). Une série d'annexes formaient sans doute à l'origine une cour fermée à l'ouest du logis. Très restaurées, il reste de ces annexes une tour-porte (XVI^e-XVII^e s.?) et divers murs d'interprétation délicate. Sur la façade ouest du logis, une série de corbeaux pourraient correspondre aux supports d'une galerie intérieure couverte dans la cour. Un décrochement sur la même façade pourrait également correspondre à une bretèche disparue (?) protégeant l'entrée principale du logis. La datation de ce logis est difficile en l'absence d'indices chronologiques fiables (deux portes présentent au nord-est une arcature de style gothique, apparemment tardive). Cependant l'appareil de pierre employé est compatible avec une construction du Moyen Âge central, pouvant correspondre avec la donation du site en 1366. Divers éléments annexes (portail, granges...) révèlent des aménagements de confort à l'époque moderne, comme dans les autres sites étudiés.



Doc. 7. Lagrangerie de Vianne, état en août 2018. photo S.A.

Singulièrement, ce premier site de grange est doublé au nord, à environ un kilomètre, d'une seconde grange. La grange de Sainte-Marthe, connue en 1269 et citée encore en 1766, est toujours une exploitation agricole en 2018. Elle se compose d'un corps de logis quadrangulaire complété d'une série de bâtiments agricoles annexes organisés autour d'une cour centrale. Cette cour est accessible

par une tour-porte, ancien pigeonnier qui conserve les corbeaux d'une bretèche défensive (XVI^e ou XVII^e s. Doc. 8). Les bâtiments agricoles conservent des éléments anciens de qualité : vaste cheminée sur corbeaux de pierre, pièces au sol carrelé de larges dalles, dont la forme et la pente indique l'usage viticole (plusieurs niches percées dans le mur commandent l'ouverture de trappes qui permettaient de faire couler le jus de raisin foulé vers des cuiviers). Ces structures, qui pourraient remonter au XVI^e ou au XVII^e siècle, sont dans un état de conservation exceptionnel et indiquent la spécialisation viticole de cette grange. Un mur et un fossé à fonction défensive probable entouraient la propriété. Plus au nord, sur un relief, une église disparue dédiée à sainte Marthe a donné son nom au site. Cet ancienne paroisse était sans doute antérieure à l'installation des prémontrés.



Doc. 8. La grange de Saint-Marthe à Vianne, vue de la tour-porte à bretèche donnant accès à la cour intérieure, en août 2018. Photo S.A.

Quelques conclusions

Ce rapide tour d'horizon aura le mérite, je l'espère, de mettre en valeur le patrimoine rural méconnu des chanoines prémontrés dans l'Agenais. L'exemple des granges de l'abbaye de la Castelle prouve l'importance et la dispersion de ce patrimoine, qui s'étendait dans ce cas précis sur tout l'ouest de la Gascogne, de la Garonne aux Pyrénées. Sur le terrain, il reste souvent des vestiges importants de ces granges, même si leur identification et leur analyse restent délicates, faute de sources écrites et parfois de possibilité d'accès à ces sites privés. Ce bâti, quand il subsiste, conserve les traces de l'évolution de ce patrimoine : après une phase initiale d'implantation mal documentée (avec sans doute des bâtiments en matériaux légers), une première phase de pétrification des chapelles et logis se produit dans la première moitié du XIII^e siècle, comme l'attestent Durance et Lannes. Cette phase de prospérité des granges ne se poursuit qu'au prix de profondes adaptations,

marquées par l'implantation de bastides sur plusieurs sites et sans doute un allotissement partiel des terres de toutes les granges à partir de la fin du XIII^e siècle : les prémontrés deviennent progressivement de simples rentiers de la terre. L'époque moderne est marquée par un triple phénomène : le souci de se protéger, par des murs, fossés, échauguettes... sans doute lié au contexte des guerres de Religion puis à l'insécurité de la Fronde ; la recherche d'un confort accru pour les prieurs, qui se traduit par des aménagements du logis : cheminées, latrines, larges fenêtres, portails monumentaux... comme à Lannes ou à Durance ; la multiplication des conflits liés au statut exempt des terres et des biens des chanoines. Ces demeures confortables doublant des domaines agricoles souvent riches et bien dotés seront rapidement dispersées avec la Révolution française. Leur qualité de construction et leur isolement relatif à permis, dans une certaine mesure, leur conservation partielle jusqu'à nos jours, bien qu'aucune étude systématique n'existe encore à leur sujet. Pour chacun de ces sites, une étude d'archéologie du bâti, un relevé du terrain (fossés) et une recherche documentaire exhaustive pour l'époque moderne restent à réaliser.

Monographies sommaires des prieurés et granges prémontrées de l'Agenais

1- Grange puis prieuré Saint-Étienne de Durance

Le prieuré dit *La grange* de Durance a été étudié par Joseph Villiet en 1860, par l'abbé Léopold Dardy²⁶, qui fut propriétaire et restaurateur du bâtiment au XIX^e siècle et par Alexandre Nicolaï en 1874²⁷. Des études plus récentes mais inédites ont été réalisées par les services Monuments historiques sur le bâti et les peintures murales²⁸. Sur le terrain, le prieuré est conservé en élévation et ses toitures ont été très récemment restituées. L'église prieurale, inscrite aux Monuments Historiques, est connue pour son cycle de peintures du XIV^e siècle exceptionnellement conservé. Propriété privée, visite guidée sur demande par les propriétaires (un panneau à l'entrée du site indique les jours et heures de visite).

Mentions documentaires identifiées :

1269 : *grangia de Cabijous*.

1320 : fondation de la bastide de Durance²⁹.

1326 : *Item a grangerio de Cabuios : VI libr.*³⁰

1769 : mention du prieur de Durance et Tillet.

1790 : vente comme Bien national.

Prieurs :

1769 et 1771: Dusson de Poysson, prieur de Durance et Tillet³¹.

Conditions d'implantation :

Prieuré fondé au XIII^e siècle par l'abbaye de la Castelle à partir des terres d'une grange.

Évolution d'après les sources :

Ce prieuré isolé dépendait de l'abbaye de la Castelle, qui y nommait les chanoines résidents. Sa chapelle avait peut-être des fonctions paroissiales, d'après une tradition locale : ce n'est apparemment qu'à partir de 1521 qu'une église indépendante fut construite dans la bastide voisine de Durance. L'élévation du logis et de la chapelle indiquent de multiples phases de construction et d'aménagement entre le XIII^e et le XIX^e siècles.

Vendue en 1790 pour 2000 livres avec la métairie attenante dite de la Grange, elle a été rachetée en 1858 par l'abbé Dardy, qui l'a restaurée à usage de presbytère. Dégradé de nouveau pendant le XX^e siècle, le prieuré de Durance est encore aujourd'hui un patrimoine privé, en cours de restauration par M. et Mme Fourteau.

Description et analyse des élévations conservées :

Le prieuré et sa chapelle attenante (dédicacée à Notre-Dame ?) subsistent dans un état médiéval. Ils sont décrits par l'archiprêtre Goulinat le 19 mai 1835, qui visite alors ce bâtiment à usage de presbytère : « Cet édifice est un ancien couvent, ses murailles sont d'une épaisseur extraordinaire... La chapelle bien voûtée sert de décharge, la voûte menace ruine, la charpente a servi pour réparer le presbytère. Le conseil municipal veut la démolir ». L'abbé Dardy, qui fut curé de Durance, acheta l'immeuble le 18 janvier 1858 et le restaura. Joseph Villiet, en 1860, donne une longue description de cet édifice. Ce même auteur décrit

²⁶ Abbé Léopold Dardy, *Le prieuré de la Grange de Durance*, Bordeaux, 1869.

²⁷ Alexandre Nicolaï, « Les maisons et châteaux d'Henri IV dans les landes de Gascogne et d'Albret », *Bulletin de la société archéologique de Bordeaux*, 1874.

²⁸ Par exemple M. Schvoerer, P. Dourthe, M. Poivert, *Projet d'étude physique des peintures murales du prieuré de la Grange à Durance, Lot-et-Garonne. Rapport du CRIAA*, Bordeaux III, 1985 ; Françoise Lehrmann, Françoise Tollon, Françoise Morin, Christian Morin, *Rapport d'étude des peintures murales du prieuré de la grange de Durance*, juin 1995. Voir également J.-C. Gnuva, *Les peintures murales des églises gothiques du XII^e au XVI^e siècle dans les Landes girondines, landaises et agenaise*, Mémoire de maîtrise, Bordeaux III, 1986.

²⁹ ADPA, E 14, notice.

³⁰ « Compte des subsides levés pour le Pape dans l'archevêché de Bordeaux (1326) », *Archives historiques du département de la Gironde*, t. XIX, 1879, p. 214. Diocèse de Condom, archiprêtre « de Balandrando ». Comme à Lannes, la taxation à 6 livres montre que cette grange est alors riche.

³¹ *Bull. Société archéologique de Bordeaux*, 1874, p. 141. Ce chanoine préside aux obsèques du frère Lavelle, granger de Fontclaire, en 1771 (P. Dubourg, 1911, p. 36, note 2, d'après les registres paroissiaux de Damazan).

encore la découverte d'un ossuaire dans l'église³².

M. Tholin a écrit sur le même établissement, vers la même époque, la notice suivante : « La grange de Durance, du XIII^e siècle, a été bâtie par des religieux qui en ont fait un centre d'exploitation agricole. C'est un type remarquable et bien conservé de ces genres d'établissements. On remarque, dans le corps du logis, un escalier droit placé entre deux murs épais, une vaste chambre restaurée avec goût, par M. l'abbé Dardy, dans le style du XIII^e siècle. La chapelle, attenante au logis, est du côté nord, disposée comme le corps de logis pour être défendue contre une surprise ou un coup de main. Son portail ouvert à l'est a des impostes ornées de pommes de pin et de pointes de diamant, rappelant encore les motifs de décoration romane. Au-dessus de la porte s'ouvre une rosace. La chapelle se compose de trois travées carrées et d'un chevet plat. Les croisées d'ogives très élégantes reposent sur des dossierets formés d'une demi-colonne tronquée avant d'atteindre le sol et posée sur un cul-de-lampe orné de feuilles finement découpées. La même ornementation végétale est appliquée aux chapiteaux dont les abaqes correspondent à un cordon horizontal à grand relief. Les trois fenêtres percées dans les murs latéraux ont le type roman. Elles sont étroites et à plein cintre. Une fenêtre est ouverte dans le chevet à une grande hauteur. Son meneau et les remplages ont le style du XIII^e siècle. Tout l'édifice est couvert de peintures fort curieuses mais bien dégradées par le temps. À droite de l'autel se trouve un ossuaire. Son ouverture a la forme des auges de pierre de l'époque. Le mort est couché en long au-dessus du caveau jusqu'au moment où on le précipitait pour procéder à une nouvelle sépulture. On voit encore en place une partie des restes du dernier prieur qui a été enterré. » A. Nicolaï fait en 1874 une intervention orale sur Durance à la Société archéologique de Bordeaux : « ce prieuré de la grange, dont la construction remonte au XIII^e siècle, a tous les dehors d'un repaire noble, avec son entrée fortifiée, ses hautes et épaisses murailles, ses poivrières, ses créneaux. Son apparence est des plus militaires »³³. Des photographies prises vers 1900 permettent de préciser un peu ces descriptions : le prieuré se compose alors d'une chapelle complétée d'un logis à l'allure de maison forte, en pierres de taille, doté d'une série d'archères et de fenêtres à meneaux. Les étages sont accessibles par une tourelle polygonale contenant un escalier à vis. Les vues-archères, d'un modèle que l'on trouve par exemple à Orthez ou Sauveterre-de-Béarn, pourraient remonter à la première moitié du XIII^e siècle, datation proposée pour l'ensemble du bâti le plus ancien. Divers aménagement postérieurs sont encore lisibles : tourelle d'escalier des XIV^e-XVI^e s., mur de refend du logis du XV^e ou XVI^e s., etc. Les fenêtres à meneaux au sud semblent des ajouts très tardifs, peut-être du début du XVII^e siècle... si elles sont authentiques. Voir la monographie monumentale de C. Corvisier dans le présent volume pour plus de détails.

Propriétés annexes :

Commune : 3860 ha, reprenant peut-être la superficie de la grange. La paroisse de Durance appartenait aux prémontrés avec ses dîmes. Les chanoines ont participé à la fondation de la bastide éponyme, en 1320, en paréage avec le représentant du roi d'Angleterre Édouard II. Ce n'est qu'en 1783 que les terres dépendant de Durance sont décrites, très amoindries, peu avant leur vente en 1790 : « une métairie appelée La Grange de 117 cartelades de terre en un tenant, d'un revenu brut de 437 livres 10 sols, d'un revenu net de 400 livres, d'une valeur capitale de 9400 livres, cheptel compris »³⁴. Les chanoines desservaient la paroisse du Tillet et levaient des droits divers à Pompiey et Boussès.

32 Joseph Villiet, *La Grange de Durance*, Bordeaux : G. Gounouilhon, 1860, 19 p.

33 *Bull. de la société archéologique de Bordeaux*, 1874, p. XXXV.

34 AN, inventaire de 1790 cité par L. Dardy, *Le prieuré de la Grange de Durance*, Bordeaux, 1869.

2- Grange Notre-Dame de Fontclaire

Le site est connu essentiellement par l'article et l'ouvrage de P. Dubourg³⁵ qui a en particulier relevé de nombreuses mentions notariales concernant la grange à l'époque moderne.

Mentions documentaires

1269 : *grangia de Ffont Claro*.

1326 : *Item à grangerio de Fonte-Claro : C. solid.*³⁶

Grangers (liste établie par Dubourg, complétée)

1527 : frère Bernard Ducos

1620-1640 : frère Jean Du Faur

1641-1685 : frère Jean de Lamothe

1685-1720 : frère François-Marie Belisle

1710 : frère Jean Gauché

1711-1724 : frère Jean de Glère, bachelier en théologie

1724-1730 : frère Jean-Pierre Gabé

1731 : frère Jacques Gabé

1732-1761 : frère Jean Pierre de Moret (ADG, H 5, p. 52, n°5 et 6)

1762-1771 : frère Benoît Lavelle

1771-1775 : frère Jean Maynadé

1172-1786 : frère Pierre Pomarède

1761-1771 : frère Lavelle.

1786-1788 : frère Guillaume Landau

1788-1791 : frère François-Joseph Stompff

Conditions d'implantation

La grange existe déjà en 1269. On ne connaît pas la date de la donation originelle.

Évolution d'après les sources

Inconnue. La dédicace de la chapelle était à Notre-Dame. Au XVIII^e siècle, d'après G. Tholin, Fonclaire était une paroisse comptant 12 feux. Vendue en 1790, la grange a été abandonnée au profit du site du château du Cazala, plus au nord. Encore en assez bon état vers 1950, les bâtiments ont été depuis complètement pillés et ruinés.

Description et analyse des élévations conservées

En 1744 le frère Jean-René Dumoret rebâtit une chapelle attenante au corps de logis (cité par P. Dubourg, 1911, p. 34). Les grangers y étaient inhumés (attesté pour Jean Maynadé en 1775).

Le site de Fontclaire, ruiné, se trouve envahi par la végétation. Il ne peut plus être étudié en détail, du moins sans d'importants travaux de débroussaillage et de relevé. Le plan cadastral napoléonien et les photos aériennes anciennes de l'IGN montrent qu'un corps de logis de plan carré était complété d'une longue grange à l'ouest, d'un probable vivier et de petits bâtiments annexes au sud (chapelle ? poulailler et porcherie ?).

Propriétés annexes :

La grange de Fontclaire possédait un moulin et une gourgue, en partie implantée sur la paroisse de Saint-Pierre de Buzet, qui firent l'objet d'un conflit concernant l'impôt de la taille en 1765.

En 1527, le bourdieu de Brousteron dépendait de la directe de Fontclaire. Le tenancier payait 20 sous de rente et 40 sous, 15 charges de gros bois et 15 charges de petit bois ou rame. Le granger pouvait aussi y prendre le bois pour réparer la chapelle prieurale.

Paroisse :

Les prémontrés de Fontclaire desservait la cure voisine de Saint-Pierre de Buzet.

³⁵P. Dubourg, « La grange de Fonclaire fondée par les religieux prémontrés. Paroisse et maison noble en la juridiction de Damazan du XIII^e siècle à la fin du XVIII^e siècle », *Revue de l'Agenais*, 1911, p. 17-42.

³⁶ « Compte des subsides levés pour le Pape dans l'archevêché de Bordeaux (1326) », *Archives historiques du département de la Gironde*, t. XIX, 1879, p. 209. Fontclaire se trouve alors dans le diocèse de Condom et archiprêtre de Cayrac.

3- Grange puis prieuré Marie-Madeleine de Lannes

La grange devenue prieuré de Lannes n'a fait l'objet d'aucune étude monographique. On trouve cependant quelques notices sommaires dans les dictionnaires spécialisés. Sur le terrain, *Lagrangerie* existe encore, en bon état de conservation, très remaniée à l'époque moderne. Propriété privée habitée, ne se visite pas à l'exception du chai d'armagnac.

Mentions documentaires :

1269 : *grangia de Lana*.

1326 : *Item a grangerio de Lana, propre Medicinum : X. libr.* ³⁷

1587: *grangia de Lana (Breve chronicon, liste des abbés de la Castelle par Estiennot).*

Grangers ou prieurs :

1527 : frère Arnaud Descombes, granger de Lannes, témoin d'un acte sur Fonclaire³⁸.

1587 : *Joannes de Capdequi fuit abbas XVIII et præfuit usque ad annum 1584 quo resignavit et obiit Dni 1587 in grangia de Lana (Breve chronicon).*

Conditions d'implantation :

Prieuré fondé au XIII^e siècle par des chanoines de La Castelle à partir d'une grange préexistante. Au XVII^e siècle, cette fondation a été abondée par Magdeleine de Lartigue, issue de noblesse locale³⁹ : « Magdeleine de Lartigue fonda vers le XVII^e siècle la grangerie de Lanne près Mézin. En commémoration de cette fondation, on célébrait à Lanne, tous les ans, une fête votive le jour de Sainte-Magdeleine. Les prêtres du nom de Lartigue y assistaient et avaient les droits et les honneurs de tous les offices divins qui se célébraient durant la fête ».

Évolution d'après les sources :

D'après Bernard Ardura⁴⁰ et Georges Biard⁴¹, Lannes était à l'origine une simple cure et grange dépendant des chanoines de la Castelle. Elle prit de l'importance et devint un véritable prieuré occupé en permanence par des chanoines. Ravagée par les Protestants, elle perdit ses titres et n'était plus qu'une simple cure en 1697⁴². En 1791, avant sa dispersion, le prieuré est de nouveau occupé par trois religieux et le domaine compte dix fermes. L'élévation Est et le parc sont remaniés dans les années 1830 pour un armateur à de la Martinique originaire du Néracais, Drancourt, qui fait construire la tour sud du corps de logis. L'église sert actuellement de chai et les bâtiments ont été transformés en siège d'un important domaine agro-viticole, le « Château de la Grangerie », appartenant à la famille de Langalerie.

Description et analyse des élévations conservées :

D'après les notices de l'Inventaire général, la grangerie de Lannes conserve la structure d'une petite abbaye, avec chapelle et bâtiments entourant un cloître d'époque moderne.

La chapelle orientée, à chapiteaux nus, remonte à la première moitié du XIII^e siècle (portail à archivoltes). Elle a été remaniée au XIV^e siècle : voûtes d'ogives, chapiteaux à crochets, installation du portail occidental, lancettes sous archivolte. À l'époque moderne, la chapelle reçoit une tribune et un retable à décor mural en stuc.

Les autres ailes autour du cloître présentent des éléments de la fin du XIII^e ou du XIV^e siècle, avec des ouvertures en arc brisé à linteau trilobé ou à colonnettes. « À la limite des XV^e et XVI^e siècles, des fenêtres sont percées, en liaison avec une modification des niveaux des

37 « Compte des subsides levés pour le Pape dans l'archevêché de Bordeaux (1326) », *Archives historiques du département de la Gironde*, t. XIX, 1879, p. 213. La somme récoltée, 10 livres, est importante et prouve la richesse de ce prieuré.

38 P. Dubourg, « La grange de Fonclaire fondée par les religieux prémontrés. Paroisse et maison noble en la juridiction de Damazan du XIII^e siècle à la fin du XVIII^e siècle », *Revue de l'Agenais*, 1911, p. 27.

39 Gabriel O'Gilvy, Pierre-Jules de Bourrousse de Laffore, *Nobiliaire de Guienne et de Gascogne : revue des familles d'ancienne chevalerie ou anoblies de ces provinces, antérieures à 1789, avec leurs généalogies et leurs armes*, Paris : Dumoulin, 1856, p. 178.

40 Bernard Ardura, *Abbayes, prieurés et monastères de l'ordre de Prémontré en France. Dictionnaire historique et bibliographique*, Nancy : Presses universitaires de Nancy, 1993, p. 232.

41 Georges Biard, *L'ordre des prémontrés en Gascogne*, 1997, p. 17.

42 Norbert Backmund, *op. cit.*, p. 190.

logis. D'importants travaux sont réalisés au milieu du XVIII^e siècle : le logis principal reçoit une façade ordonnancée au nord, flanquée de deux tours d'angle⁴³ devant une nouvelle cour, et un grand escalier ; l'aile ouest du cloître est reconstruite, avec un passage couvert daté de 1743 et des arcades en pierre » ; le pigeonier est également reconstruit peu avant la Révolution.

Propriétés annexes :

Les biens du prieuré de Lannes n'ont pas fait l'objet d'études spécifiques. À la fin du XVIII^e siècle, le prieuré possédait encore dix exploitations agricoles. Plusieurs de ces métairies présentent un plan en un seul corps de bâtiment abritant logis et dépendances (*la Grangette* et *Bordeneuve* notamment).

4- Grange Sainte-Marthe de Vianne

Ce site privé est partiellement conservé dans un état moderne. Ne se visite pas.

Mentions documentaires :

1269 : grangia [...] *de Sancto Machario de Podio*.

1326 : *Item a grangerio de Puioliis : XL solid. Arnalden*.⁴⁴

1604 : Lagrange annexe de Sainte-Marthe.

1790 : L'église Sainte-Marthe est en ruine, la paroisse est transférée dans la chapelle de Lagrangerie.

Grangers :

1731 : frère Jacques Gabé (cité par P. Dubourg, 1911, p. 34).

1744 : frère Gabriel Feollier, curé et granger de Sainte-Marthe (*idem*, p. 35).

Conditions d'implantation :

La grange existait déjà en 1269.

Évolution d'après les sources :

Inconnue. Le site, dans un état moderne, semble avoir été entièrement rebâti et ne rien conserver de son origine médiévale.

Description et analyse des élévations conservées :

Le site se présente comme une grosse ferme à cour intérieure fermée accessible par une tour-porte dont les corbeaux rappellent qu'elle fut fortifiée d'une bretèche. Le bâtiment d'habitation semble être le corps de logis ou salle originelle (le propriétaire, M. Leyre, m'a signalé l'existence d'une fenêtre à meneau ou croisée cachée sous le crépi) mais une cheminée ancienne (XVI^e s. ?) dans la grange au sud-est pourrait également indiquer à cet endroit un logement (pour les domestiques ?). Outre la tour-porte, l'élément le plus spectaculaire est la présence d'un chai bien conservé, avec des sols formés de grandes dalles calcaire, en pente, ouverts par un ingénieux système de trappes vers l'est : c'étaient sans doute des salles de foulage du raisin, le jus étant ensuite recueilli *via* ces trappes dans des cuiviers puis mis en barriques. Ce dispositif pourrait remonter au XVI^e ou XVII^e s. Les vestiges d'un fossé et d'un mur de chemisage (défensif ?) sont très partiellement conservés au nord de la ferme.

L'église paroissiale de Sainte-Marthe, rasée au XIX^e siècle, se trouvait isolée sur un relief 200 m environ au sud de la grange.

Propriétés annexes :

Ancienne paroisse. Le clocher ruiné de Sainte-Marthe, au nord du site, était encore visible en 1851. Le siège de cette paroisse fut transféré à Lagrangerie de Vianne en 1790.

43 Celle du nord semble antérieure au XVIII^e siècle : elle conserve des fenêtres à meneau bouchées.

44 « Compte des subsides levés pour le Pape dans l'archevêché de Bordeaux (1326) », *Archives historiques du département de la Gironde*, t. XIX, 1879, p. 214. J'ai effectué la correction *Pinoliis/Puioliis*, conforme à la proposition de l'abbé Dubois et qui est hautement vraisemblable.

5- Grange de Lagrangerie de Vianne

Ce site privé est partiellement conservé. Ne se visite pas.

Mentions documentaires :

1366 : fondation de la grange par le sire de Bruch⁴⁵.

1474 : Confirmation de la donation par les descendants des fondateurs⁴⁶.

1604 : Lagrange annexe de Sainte-Marthe⁴⁷.

1790 : L'église de Sainte-Marthe, en ruine, est transférée dans la chapelle de Lagrangerie.

Grangers :

Non documentés.

Conditions d'implantation :

Fondation en 1366 sur une terre donnée par le sire de Bruch.

Évolution d'après les sources :

Inconnue. Le bâti d'origine médiévale a été plusieurs fois remanié jusqu'à nos jours.

Description et analyse des élévations conservées :

Le site, très remanié, ne permet pas une analyse détaillée. Le corps de logis ou salle se présente sous la forme d'un bâtiment de plan rectangulaire sur deux étages en pierre de taille (le revers de la façade, en *opus incertum*, indique que cette partie est un ajout tardif) avec des portes et fenêtres contemporaines. La façade sur cour présente un mur en moyen appareil de calcaire bien assisé (XIV^e s. ?). Un décrochement dans la travée centrale pourrait être le signe d'une bretèche disparue à l'étage (?). Une série de corbeaux montre qu'à l'époque moderne une galerie couverte protégeait l'accès au rez-de-chaussée. Des bâtiments annexes il subsiste une tour-porte (pigeonnier ?) dont une ouverture à appui mouluré débordant pourrait remonter au XVI^e siècle. Quelques murs rappellent qu'une cour fermée entourée d'annexes agricoles existait devant le logis.

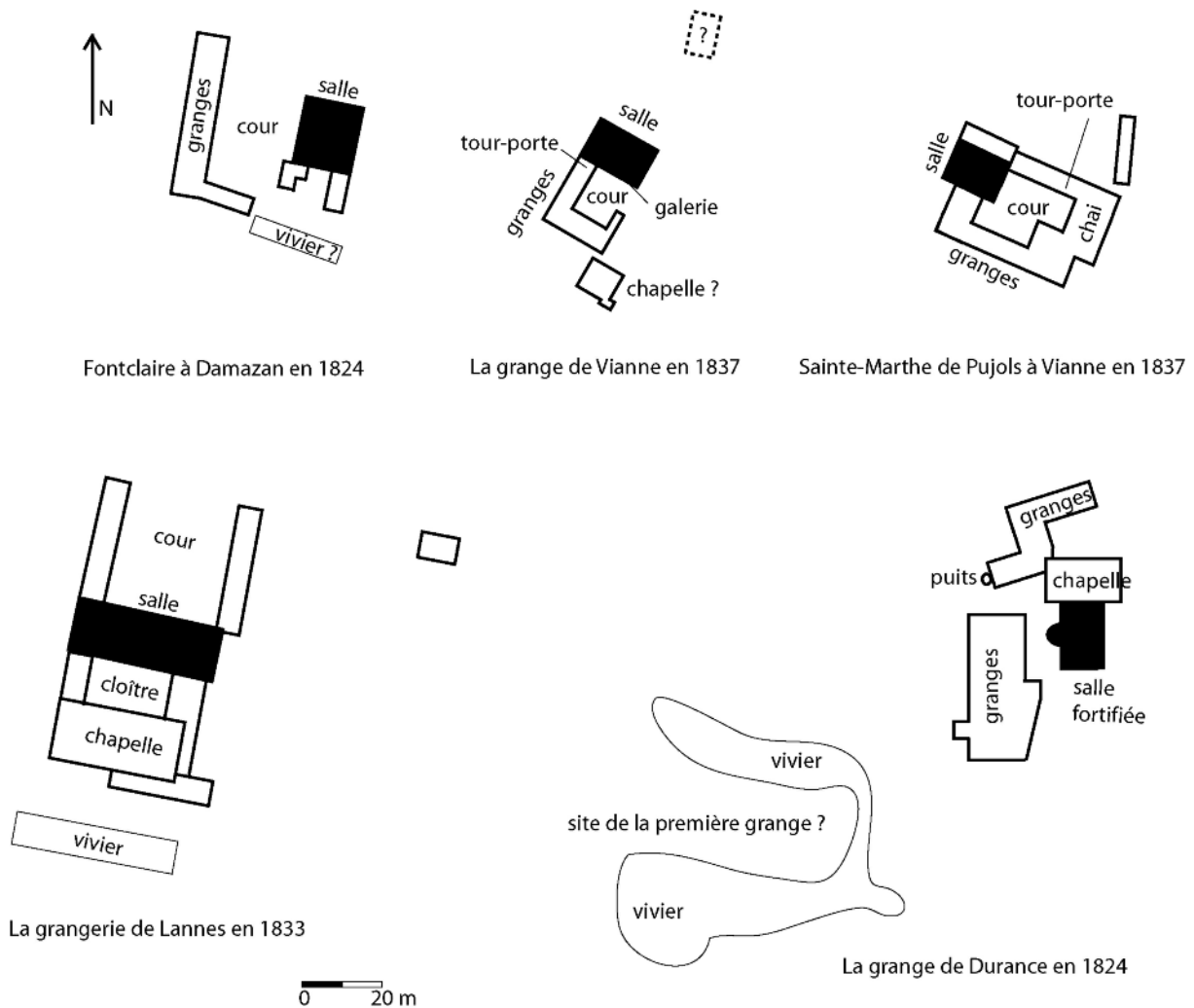
Propriétés annexes :

Ancien siège de paroisse (1790), après la disparition de l'église Sainte-Marthe voisine.

45 AD Lot-et-Garonne, E sup. 2845/1.

46 *Idem*.

47 *Répertoire de Lacapère*, cité dans la notice de la base Mérimée.



Doc. 9. Plans de masse comparés des granges et prieurés prémontrés de l'Agenais d'après le cadastre napoléonien. Plan S.A.

Éléments de bibliographie et sources publiées :

- ABADIE, Stéphane, *Un temporel monastique dans l'espace médiéval gascon : l'abbaye prémontrée de la Casedieu (XII^e-XVI^e s.)*, thèse de doctorat, UT2J, 2016, 6 vol.
- ARDURA, Bernard, *Abbayes, prieurés et monastères de l'ordre de Prémontré en France. Dictionnaire historique et bibliographique*, Nancy : Presses universitaires de Nancy, 1993, p. 232.
- BACKMUND, Norbert, *Monasticon præmonstratense*, Straubing : C. Attenkofersche Buchdruckerei, t. III, 1952.
- BEAUNIER, Anselme (dom), BESSE, Jean-Marie (dom), *Abbayes et prieurés de l'ancienne France. Archives de la France monastique*, Paris : Picard, 1905, t. III.
- BIARD, Georges, *L'ordre des prémontrés en Gascogne*, 1997, p. 17.
- CÉNAC-MONCAUT, Justin, *Voyage archéologique dans l'ancienne vicomté de Béarn*, Tarbes/Paris : Telmon/Didron, 1856, p. 67-69.
- DARDY, Léopold (abbé), *Le prieuré de la grange de Durance, monument du diocèse d'Agen dans les Landes de Gascogne*, Bordeaux : Dupuy, 1860.
- DARDY, Léopold (abbé), *Le prieuré de la Grange de Durance*, Bordeaux, 1869.
- DARDY, Léopold (abbé), *Le prieuré de la grange de Durance ou le toit de l'adoption*, Paris, 1888.
- DUBOURG, Paul, « La grange de Fonclaire fondée par les religieux prémontrés. Paroisse et maison noble en la juridiction de Damazan du XIII^e siècle à la fin du XVIII^e siècle », *Revue de*

l'Agenais, 1911, p. 17-42.

DUBOURG, Paul, *Histoire de Damazan du XI^e siècle jusqu'à nos jours*, Villeneuve-sur-Lot, 1911.

FAUGÈRE-DUBOURG, M., « Un procès entre religieux au XVII^e siècle : la grange de Lannes de Mezin », *Revue de l'Agenais*, t. X, 1883, p. 300-320 et t. XXII, 1945, p. 3-7.

HUGO, Charles-Louis (abbé), *Sacri et Ordinis Præmonstratensi Annales*, Nancy : Viduam Joan Bapt. Cusson & Abelem Dionysum Cusson, 1734-1736, t. I, col. 490 ; t. II, col. 22.

MARBOUTIN, J. (chanoine), *La grange de Durance*, Agen, s.d. (av . 1900).

NICOLAÏ, Alexandre, « Les maisons et châteaux d'Henri IV dans les landes de Gascogne et d'Albret », *Bulletin de la société archéologique de Bordeaux*, 1874, p. 73-168.

O'GILVY, Gabriel, DE BOURROUSSE DE LAFFORE, Pierre-Jules, *Nobiliaire de Guienne et de Gascogne : revue des familles d'ancienne chevalerie ou anoblies de ces provinces, antérieures à 1789, avec leurs généalogies et leurs armes*, Paris : Dumoulin, 1856, art. « Lartigue ».

SAMAZEUILH, Jean-François, *Dictionnaire géographique, historique et archéologique de l'arrondissement de Nérac*, Nérac : L. Durey, 1881, p. 201.

SORBETS, M., « Inscription murale de l'église de Durance », *Revue de Gascogne*, t. XIX, 1878, p. 516.

TAMIZEY DE LA ROQUE, Philippe, « Compte des subsides levés par le Pape dans l'archevêché de Bordeaux (1326) », *Archives historiques du département de la Gironde*, t. XIX, 1879, p. 187-246.

THOLIN, George, *Aide-mémoire pour servir à l'histoire de l'Agenais, par A. de Bellecombe ; complété par des notices empruntées à divers auteurs*, Auch, 1899.

VILLIET, Joseph, « Le prieuré de la grange de Durance », *Actes de l'académie nationale de Bordeaux*, 3^e série, t. XXII, 1860, p. 243.

VAN WÆFELGHEM, Raphaël, *Répertoire des sources imprimées et manuscrites relatives à l'histoire et à la liturgie de l'ordre de Prémontré*, Bruxelles : A. Dewit, 1930, n° 328, art. « Lanna ».

Quelques sources inédites :

AD Gers, H 5, p. 52, n°5 et 6.

AD Lot-et-Garonne, E suppl. 2708 (1690-1720) : livre des jurades ; procès contre le granger de Lannes, qui prétend posséder des biens nobles.

ADLG, E suppl. 2913 (1576-1600) : jurade de Mézin, accord pour l'exemption de taille de la grange de Lannes.

ADLG, E suppl. 2919 (1649-1668) : idem, conflit pour la levée des tailles.

ADLG, fonds Durengues (monographies paroissiales).